Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 41 (1961)

Heft: 3: La distribution

Artikel: Un indice de richesse vive va être établi pour l'Europe des Six et la

Suisse

Autor: Nicolas, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887620

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un
indice de
richesse vive
va être établi
pour l'Europe
des Six
et la Suisse

Chacun connaît la personnalité de M. Paul Nicolas tant comme chef d'entreprise que comme rédacteur en chef de l'excellente revue « Vendre». Qui dit distribution dit connaissance du marché, qui dit connaissance du marché pense maintenant à l'indice de richesse vive. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à son promoteur, M. Paul Nicolas, de nous parler de ses méthodes et de nous exposer quels sont, devant la formation de l'Europe, ses projets d'avenir.

Chaque fois qu'on peut parvenir à traduire en chiffres une appréciation qui, jusqu'alors, n'était que qualitative, on a réalisé un progrès. Avant la seconde guerre mondiale, j'ai ainsi commencé à calculer, pour la France, ce que j'ai appelé un indice de richesse vive, lequel devait servir à mesurer le potentiel d'achat d'une région. Combiné avec le chiffre de la population, cet indice permettait de mesurer les possibilités d'absorption de n'importe quel secteur, l'efficacité d'un représentant, le rendement d'une publicité, etc.

Cette initiative a eu de plus en plus de succès en France: on peut dire que, si à l'origine personne presque ne s'intéressait à cet indice, aujourd'hui la totalité des entreprises qui vendent des produits de consommation en France, utilisent peu ou prou, bien ou mal, l'ouvrage intitulé: « Le Marché français » dans lequel cet indice est publié chaque année. Dans plusieurs pays étrangers, on a vu apparaître des ouvrages analogues, plus ou moins directement inspirés de mon ouvrage — et j'ai été le premier à m'en féliciter.

La création du Marché Commun a bien entendu posé un problème. A brève échéance, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande et la France ne formeront plus qu'un seul marché. Il est donc tout naturel d'envisager d'étendre la formule du Marché français aux cinq autres partenaires. On voit tout de suite la difficulté qui se présente. Cette Europe des Six, dans l'état actuel des choses, n'est pas très homogène : il serait difficile d'envisager un indice de richesse commun. Il va donc falloir établir pour chaque pays son indice particulier, mais aussi, dès le début, donner aux utilisateurs la possibilité de dominer l'ensemble, c'est-à-dire pratiquement établir une sorte de table des « changes » entre les six indices.

J'ajoute tout de suite, et nul n'en sera surpris, que j'ai tort de parler de ces six indices, car ils seront au moins sept. La Suisse n'est point dans le Marché Commun, on le sait, mais sa position géographique, les liens qu'elle a avec lui sont tels qu'il nous a semblé nécessaire de l'ajouter aux Six.

On juge l'énormité de la tâche ainsi entreprise. Pour y faire face et pour, en même temps, intégrer les plus récentes découvertes faites dans le domaine de la statistique (ces dernières années les progrès y ont été extrêmement rapides), j'ai été amené à faire appel au concours de Roger Rémery, qui s'est fait déjà une belle notoriété dans ce domaine, et à constituer une petite société autour de laquelle se groupe une équipe mince par le nombre, mais riche par la qualité. C'est ainsi que nous allons voir apparaître une série de Guides Proscop, chacun étant consacré à un des sept pays désignés. Il n'y a aucun doute, partout ces Guides seront utilisés aussi couramment que mon indice de richesse vive l'est maintenant en France.

Paul NICOLAS